

# Québec déploie son engagement sur l'hospitalisation à domicile avec huit premiers projets

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Cabinet de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés →**

01 mai, 2023, 09:00 ET

---

QUÉBEC, le 1er mai 2023 /CNW/ - La ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger, accompagnée de l'adjoint parlementaire du ministre de la Santé et député de Saint-Jérôme, Youri Chassin, et le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Dr Vincent Oliva, a annoncé aujourd'hui les détails du déploiement de la première phase de l'hospitalisation à domicile.

L'hospitalisation à domicile permettra aux patients de poursuivre leur hospitalisation à la maison, dans le confort de leur foyer. Cela s'inscrit dans la vision d'un réseau de la santé et des services sociaux plus humain et plus performant. L'expérience-patient sera grandement bonifiée et permettra un meilleur accès aux soins, tout en diminuant le déconditionnement associé à une hospitalisation, souvent constaté chez les personnes aînées.

La participation au programme se fera de façon volontaire. Le patient rencontrera régulièrement son équipe de soins de manière virtuelle, à partir de son domicile. Le suivi en continu offrira également la possibilité de téléphoner à une infirmière 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le patient aura le même accès qu'à l'hôpital, notamment pour les examens et les consultations.

D'ici 2024, huit projets vitrines d'hospitalisation à domicile seront implantés dans le Grand Montréal et dans la région de la Capitale-Nationale. L'apport des médecins spécialistes dans la réussite de ces projets est important.

D'ici 2026, l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) investira plus de 40 M\$ pour le déploiement de l'hospitalisation à domicile, provenant de l'enveloppe de rémunération des médecins spécialistes. Cette somme réinvestie est disponible grâce aux travaux réalisés par l'IPAM en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et la FMSQ.

Les huit premiers projets d'hospitalisation à domicile seront déployés dans les établissements suivants :

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre ;
- CHU de Québec-Université Laval.

Les autres projets seront déployés d'ici 2026 dans toutes les régions, portant le total à 34, soit un dans chaque établissement.

### **Citations :**

« Je suis fière d'annoncer cette première phase de déploiement de l'hospitalisation à domicile, un engagement que nous avons pris lors de la dernière campagne. Cette approche contribuera à améliorer l'expérience-patient, à désengorger les urgences et à améliorer la qualité et la performance de notre réseau. Notre gouvernement est en action afin d'offrir un meilleur accès aux soins et une organisation du travail améliorée. Cela s'inscrit dans l'ensemble des mesures mises en place pour améliorer l'accès de notre réseau de la santé et des services sociaux. »

« L'hospitalisation à domicile est vraiment une approche gagnant-gagnant. D'une part, plusieurs patients souhaitent avoir l'option de poursuivre leur hospitalisation dans le confort de leur maison. D'autre part, le personnel soignant peut suivre la condition d'un grand nombre de patients grâce aux outils technologiques. Je félicite le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides de faire partie des premiers établissements participant, ce qui améliorera nos connaissances. Nous pouvons être fiers d'un tel esprit d'innovation dans les Laurentides. »

*Yuri Chassin, adjoint parlementaire du ministre de la Santé et député de Saint-Jérôme*

« Les médecins spécialistes croient fortement à l'hospitalisation à domicile. Ils ont engagé des efforts et des investissements importants pour la mise en œuvre de ces projets sur le terrain. Leur participation sera essentielle au déploiement réussi de l'hospitalisation à domicile au Québec. La FMSQ poursuivra le travail, en collaboration avec ses partenaires, pour le développement de l'innovation en santé au bénéfice des patients. »

*Dr Vincent Oliva, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec*

### **Faits saillants :**

- L'expérience-patient est au cœur de la transformation afin d'obtenir un réseau de la santé et des services sociaux plus humain, plus performant et plus efficace. Selon un sondage récent, les patients ont exprimé un taux de satisfaction de 93 % à la suite d'une hospitalisation à domicile et 100 % des patients préfèrent cette approche à une hospitalisation traditionnelle.

SOURCE Cabinet de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés

Renseignements: Sarah Bigras, Attachée de presse, Cabinet de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, 418 446-5911; Relations médias, Fédération des médecins spécialistes du Québec, [media@fmsq.org](mailto:media@fmsq.org), Ligne média FMSQ : 514 350-5160